

de délivrer cette pauvre femme malade des charges et des ennuis qui vont peser sur elle avec cet enfant. . . .

—Oh ! la ! la ! . . . plus que ça de philanthropie ! laissez-moi rigoler ! fit Duplat en riant, puis il ajouta : Comme ça c'est le mou-cheron de Jeanne Rivat qui ferait votre bonheur ?

—Celui-là ou un autre, mais, ne connaissant que celui-là, il est tout simple que j'y pense. . . .

—Simple et logique ; oui, patron ! répliqua l'ex-fourrier d'un ton ironique en regardant Gilbert du coin de l'œil. Eh bien ! allez demander à la veuve Rivat si elle veut vous vendre son gosse. . . .

—Cent mille francs pour vous si vous m'apportez cette nuit cet enfant !

Servais Duplat changea brusquement d'attitude.

D'un ton brutal il demanda :

—Où sont-ils, les cent mille francs ?

Cette question démonta Gilbert qui resta muet.

Il devait bien s'attendre cependant à ce qu'elle fût posée, aussi nette, aussi précise.

Duplat vit son embarras et poursuivit, toujours gouailleur :

—Vous ne les avez pas en caisse, les cent mille balles, parbleu ! et c'est à crédit que vous comptez me faire travailler !

—On peut s'entendre, murmura Gilbert.

Ce fut au tour de Duplat de ne pas répondre.

Après un moment de silence, il dit brusquement :

—Qu'y a-t-il au juste et mot pour mot dans le testament de votre oncle ?

—Mais. . . . commença le mari d'Henriette.

—Oh ! pas de tergiversations ! interrompit Servais. Avant de m'engager je veux connaître le testament depuis A jusqu'à Z. . . . Voyons, le parent de la citoyenne Rollin qui a plaidé pour vous auprès de l'oncle à l'héritage a dû bien certainement vous donner une copie de l'acte qui, aujourd'hui, vous fait jouer une si grosse partie. Allons, montrez-moi ça, et dépêchez-vous ! le temps se passe et je voudrais rentrer chez moi. . . .

Gilbert n'avait qu'à s'exécuter.

Il prit dans sa poche une clef, alla ouvrir un secrétaire et en tira plusieurs papiers.

L'un d'eux était la copie du testament que le vicaire de Saint-Ambroise (on doit se le rappeler) avait en effet laissée entre les mains de son cousin par alliance.

Il tendit ce papier à Duplat qui le déplia et se mit à le lire attentivement.

Tandis qu'il s'absorbait dans cette lecture, Gilbert se disait à lui-même :

—Demande-moi tout ce qui te passera par la tête, mon bonhomme ! . . . je souscrirai à toutes tes exigences, puisque je ne puis me passer de ton concours, mais quand viendra le moment de m'exécuter, je saurai bien me débarrasser de toi !

Le capitaine de fédérés lisait toujours en fronçant les sourcils.

Quand il eut achevé, il replia la copie et la tendit sans mot dire au mari d'Henriette.

—Eh bien ? interrogea celui-ci.

Servais Duplat répondit en tordant sa moustache :

—Eh bien, c'est très carré, cela ! Vous n'êtes fichtre pas en odeur de sainteté auprès du birbe ! Si le testament devait avoir son effet, vous vous trouveriez un jour tout bêtement à la tête de douze mille francs de rentes, ce qui est maigre pour un bourreau d'argent comme vous ! le pain noir après le pain blanc !

—Mais, répliqua Gilbert, jusqu'à la majorité de l'enfant ou jusqu'à son mariage, nous aurions touché, ma femme et moi, cent soixante-dix mille francs par an. . . .

—Oh ! je sais bien que le chiffre est joli, seulement quand viendrait-il, l'héritage ? L'oncle aux écus n'est pas encore en train de manger les pissenlits par la racine !

—Je vous ai dit qu'il avait été frappé de paralysie, et vous avez pensé comme moi qu'après une pareille secousse il ne pouvait pas vivre longtemps. . . .

—Et si nous nous trompons tous les deux ? . . . .

—C'est impossible !

—Pourquoi donc ça ? On a vu des vieilles badernes qui avaient l'âme chevillée dans le corps ! C'est eux qui enterraient les jeunes ! L'oncle aux écus peut s'entêter à vivre cinq ans, dix ans, peut-être plus. . . . Donc, en attendant l'héritage, vous resterez dans la panne jusqu'au menton. . . . peut-être plus haut. . . . Parlons peu, mais parlons bien. . . . Vous m'offrez cent mille francs avec hypothèque sur un chiffon de papier qui, à l'heure présente, ne vaut pas un radis ! . . . Or, pour vous venir en aide, pour vous tirer d'embarras, j'aurai commis un crime, j'aurai risqué le bagne, j'aurai risqué, ce qui est encore pis, d'être fusillé par les Versaillais si je ne fiche pas le champ de Paris cette nuit même, et en échange de tous ces risques, qu'est-ce que j'aurai gagné, s'il vous plaît ? . . . .

—Je puis vous assurer, par une reconnaissance bien en règle, le

payement de cent mille francs quand je serai en possession de l'usufruit des quatre millions et demi du comte d'Areynes. . . .

—Une reconnaissance ! . . . . Votre signature ! Qu'est-ce qu'elle vaut votre signature ? Ce n'est pas vous qui me payerez les cent mille francs, puisque c'est votre femme qui touchera l'usufruit. . . . Est-ce que c'est la citoyenne Rollin qui signerait la reconnaissance ?

—Non ! Ma femme ne peut et ne doit rien savoir de ce qui se passera entre nous. . . .

—Flûte, alors ! . . . .

—Elle ignore que son enfant n'a pas vécu. . . .

—Ah ! bah ! . . . . et comment donc ça ?

—Une fièvre ardente, qui je l'espère ne met pas sa vie en danger, lui enlève absolument la conscience de ce qui se passe autour d'elle. . . .

—Alors, fit Servais Duplat lentement et pesant sur chaque mot c'est entre nous deux, que la chose doit se conclure. . . .

—Oui, rien qu'entre nous deux.

L'ex-fourrier s'était levé.

Il arpentait la chambre en tordant sa moustache, son chapeau rejeté en arrière, l'œil à demi voilé par ses paupières, le front plissé sous le flux des pensées qui martelaient son cerveau.

Gilbert le suivait du regard avec une anxiété qui touchait de très près à l'angoisse.

Duplat combinait un plan.

—Je le tiendrai puisque j'aurai son secret ! se disait-il. L'ancêtre de là-bas peut se décider vite à se faire enterrer. . . . La citoyenne Rollin sera mise *illico* en possession de ses rentes. . . . Son mari fait d'elle ce qu'il veut. . . . Tenu par moi, harcelé par moi, il sera bien forcé de s'exécuter dans la crainte d'un scandale que je ne lui ménagerais pas. . . . Il payera pour m'imposer silence ! Donc, je ne risque point de travailler pour le roi de Prusse ! Allons-y et carrément !

Les réflexions de Servais Duplat avaient duré longtemps, car nous n'en avons reproduit qu'une faible partie.

Gilbert perdait patience.

—Voyons, dit-il, finissons-en. . . . Le temps presse. . . .

L'ex-fourrier s'arrêta net en face de son ancien capitaine.

—Oui, vous avez raison, répliqua-t-il, finissons-en. . . . Avez-vous ici cinq feuilles de papier timbré ?

—Je les ai.

Le mari d'Henriette, on le sait, s'était fait homme d'affaires pour vivre.

Ayant à libeller souvent des actes sous seing privé, il avait dans un carton un certain nombre de feuilles nécessaires pour la régularité de ses actes.

—Eh bien ! reprit le capitaine de fédérés, comme il ne faut rien gâcher inutilement écrivez d'abord sur papier libre le brouillon du petit acte que je vais vous dicter. . . .

Rollin prit une plume qu'il trempa dans l'encre et se disposa à écrire.

—Je suis prêt, fit-il.

Duplat dicta :

“ Je déclare devoir à Monsieur Servais Duplat la somme de cent cinquante mille francs. . . . ”

Gilbert fit un bond sur sa chaise.

—J'ai dit : Cent mille ! s'écria-t-il.

—Moi je dis : Cent cinquante mille. . . . répliqua le capitaine de fédérés, plus si vous voulez, mais pas un sou de moins ! Je consens à vous servir, à devenir votre complice, à vous apporter cette nuit l'enfant que je volerai à votre intention et qui remplacera celui que vous avez perdu. Mais je demande pour cela cent cinquante mille francs. . . . Si ça vous paraît trop cher, rien de fait, n'en parlons plus, bonsoir, portez-vous bien ! . . . . le temps passe. . . . Nous avons déjà trop discuté. . . .

—Mais, cent cinquante mille francs, c'est insensé ! dit Gilbert.

—C'est votre avis, ce n'est pas le mien ! Réfléchissez donc un peu. . . . Qu'est-ce que vous risquez, vous ? Rien ! Moi je risque les gendarmes, la cour d'assises, la *Nouvelle*, et peut-être pis ! . . . . Voyons, ne marchandez pas. C'est donné ! je vous fais là un prix d'ami ! Et puis vous ne me laissez pas finir. . . . j'ai trouvé une petite combinaison point du tout gênante qui vous ira comme un gant ! Allons, écrivez donc. . . .

Gilbert reprit la plume.

L'ex-fourrier continua sa dictée :

“ Je déclare devoir à Monsieur Servais Duplat la somme de cent cinquante mille francs que je lui payerai à présentation des quatre reconnaissances de trente mille cinq cents francs chacune, souscrites par moi et échelonnées de quatre mois en quatre mois, à partir du jour où madame Henriette Rollin, née d'Areynes, sera mise en possession de l'usufruit de la fortune de son oncle, monsieur le comte d'Areynes. ”

“ Paris, le 27 mai 1871. ”

et vous signerez. . . .

A suivre